

MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} AOÛT 2022

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage. Tenue le lundi, le premier (1^{er}) août 2022 à 20h00 au centre Lepageois.

Étaient présents :
Monsieur maire : Magella Roussel

Messieurs les conseillers suivant : Sylvain Claveau
Francis Dompierre
Marc Lajoie

Absents : Josée Martin

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Assistent également à la séance, Madame Tammy Caron, directrice générale et greffière-trés. DMA.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
Un moment de silence

2. 2022-155 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
Il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.
Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau et appuyé par Monsieur Marc Lajoie et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'accepter l'ordre du jour présenté laissant affaires nouvelles ouvertes.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE DU 4 JUILLET 2022
Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu leur copie des procès-verbaux de la séance du 4 juillet 2022 avant la séance, la directrice est dispensée de la lecture.

2022-156 Il est proposé par Monsieur Francis Dompierre, appuyé par Monsieur Marc Lajoie et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2022 tel que présenté.

4. 2022-157 ACCEPTATION DES COMPTES
ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 1^{er} août 2022.

Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'approuver la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles et d'autoriser leur paiement.

LISTE DES COMPTES
Période 7

ANGÉLINE ANCTIL	CONCIERGERIE JUILLET 2022	JUILLET 2022	C2202739	465,00
BÉTON PROVINCIAL	bloc 2x2x4	40882-6	C2202741	620,87
BOUFFARD SANITAIRE INC.	COLLECTE JUILLET 2022	222765	C2202740	2 513,77
CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L. AVOCAT	REGLEMENT D'URBANISME	40-0000054163	C2202742	1 172,15
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	ASPHALTE FROIDE	FC00407949	C2202743	66,46
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	MANCHON 4"X3/8",91/2"X5/8"(3)	FCJ0177430	C2202743	22,83
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	FLEUR	FCK0392508	C2202743	7,18
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	ASPHALTE FROIDE 6X	FC00410921	C2202743	79,75
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	ASPHALTE FROIDE X15	FC00411520	C2202743	199,37
COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	soutien tech log fosses septiq	fac0003181	C2202744	373,67

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} AOÛT 2022**

ÉQUIPEMENT BELZILE/DICKNER INC.	roue 8"	31093487	C2202745	9,30
ÉQUIPEMENT BELZILE/DICKNER INC.	roue 6" retour 8 "	31093509	C2202745	6,55
DIR. DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	AVIS DE MUTATION	202201999135	C2202746	15,00
HYDRO-QUÉBEC	Chèque annulé: L2200063		L2200063	- 1 946,44
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRIC.2236 rue principale	646002775812	L2200078	234,40
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC	638802548486	L2200079	143,64
HYDRO-QUÉBEC	ELECTRI.2445 PRINCIPALE	682002740067	L2200080	92,82
IMPRESSION NOUVELLE IMAGE INC.	PAPIER DOMTAR 8.5"X11	320508	C2202747	183,73
DÉPANNÉUR IRVING	CRÉDIT JUILLET ESSENCE	CRÉDIT JUILLET	C2202748	- 48,00
DÉPANNÉUR IRVING	ESSENCE JUILLET 2022	561615	C2202748	1 243,98
JARDIN LA FOLIE BERGÈRE/LES TROIS TEMPS	Chèque annulé: C2202726		C2202726	- 1 713,17
KALEIDOS AGENCE WEB	SITWEB TRANSDONNÉ.MONTAGE	4459	C2202749	2 285,70
BUOPRO CITATION	CONTRAT SERVICE	2101951	C2202750	187,76
BUOPRO CITATION	CONTRAT SERVICE	2104041	C2202750	21,07
COMM. DES SPORTS ET LOISIRS DE ST-FLAVIE	BEACH PARTY CAMP JOUR	2022	C2202751	24,00
MALLETTE S.E.N.C.R.L.	RAPPORT MAT.RECYCLABLES	165274	C2202752	586,37
MARYLENE RICARD	caractérisation marais g-remou	2011-1	C2202753	1 200,00
MEDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ INC.	FORFAIT ,PRÉVENT. ,SEMESTR2022	69164	C2202754	397,87
SERVICE M. GAGNÉ INC.	NIVELEUSE RG6	1779	C2202755	1 919,50
SERVICE M. GAGNÉ INC.	CAMION LIVRÉ GRAVIER RG6	1781	C2202755	1 250,35
SERVICE M. GAGNÉ INC.	CAMION LIVRAISON GRAVIER	1783	C2202755	344,92
SERVICE M. GAGNÉ INC.	CAMION LIVRAISON GRAVIER RG6	1782	C2202755	603,61
SERVICE M. GAGNÉ INC.	NIVELEUSE RG 6	1780	C2202755	731,24
MRC DE LA MITIS	TÉLÉPHONIE IP 2E TRIMESTRE	39363	C2202756	160,85
MRC DE LA MITIS	casque téléphone	39384	C2202756	320,19
PARE-BRISE 2000 G.B	CHAMGER PAREBRISE WESTERN	10827	C2202757	390,86
PETITE CAISSE, TAMMY CARON, DG-SEC-TRS	fourniture camp,info	juillet 2022	C2202758	135,82
P.LABONTÉ & FILS	RÉPARATION BALAI MÉCANIQUE	244092	C2202759	48,84
P.LABONTÉ & FILS	HUILE SCIE A CHAINE	24432	C2202759	33,23
MUNICIPALITÉ VILLAGE DE PRICE	5Â7 PRICE EN FÊTE	2086	C2202760	30,00
BANQUE ROYAL DU CANADA CRÉDIT-BAIL	VERS#18CRÉDIT-BAIL WESTERSTAR	JUILLET 2022	L2200081	4 423,91
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FÉDÉRAL JUILLET 2022	JUILLET 2022	L2200082	1 637,09
REVENU QUÉBEC	REMISE PROVINCIAL JUILLET 2022	JUILLET 2022	L2200083	4 100,61
RESTO HYDRAULIQUE INC.	rép pièce faucheuse	84433	C2202761	124,75
LES SERVICES DE NETT. PROF. ROTO-STATIC	PAPIER HYGIÉNIQUE,PAPIER BRUN+	012001	C2202762	88,42
LES SERVICES DE NETT. PROF. ROTO-STATIC	sac poubelle	012018	C2202762	29,84
RREMQ	RREMQ JUILLET 2022	juillet 2022	L2200084	318,12
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	IMMATRICULATION JUILLET 2022	juillet 2022	L2200085	215,80
SIMON DUBÉ	LIVRAISON BUTÉ	8 JUILLET 22	C2202763	171,05
SIMON DUBÉ	REMB BOITE AUX LETTRES	FCK0373055	M2202738	41,07
PIÈCES D'AUTOS DR INC.	peinture ligne blanche	702-457658	C2202764	116,52
URLS DU BAS ST-LAURENT	FORMATION CAMPS DE JOUR	3733	C2202765	229,95
VILLE DE MONT-JOLI	location terrain lac gros ruis	21339	C2202766	1 500,00
VISA AFFAIRES DESJARDINS	POSTE CANADA INFO MUNICIPAL	93701601	L2200086	31,82
VISA AFFAIRES DESJARDINS	fourniture hot-dog 17 juillet	juillet 17 22	L2200087	8,07
VISA AFFAIRES DESJARDINS	fourniture hotdog 17 juillet	juillet 14 22	L2200088	51,13
VISA AFFAIRES DESJARDINS	fourniture hotdog 17 juillet	17 juillet 22	L2200089	29,33
VISA AFFAIRES DESJARDINS	RUBAN BARRICADE	FCJ0177843	L2200090	17,20
VISA AFFAIRES DESJARDINS	fourniture camp de jour	7-28-2022	L2200091	34,98

27 584.70\$

BILAN DU MOIS

Salaires nets : 9 employés	13 835.24\$
Total des factures :	27 584.70\$
Totaux salaires et compte du mois :	41 419.964\$
Chèque manuel et en ligne déjà payé (L-M)	11 379.99\$
Salaires payés :	13 835.24\$
Reste à payer :	16 204.71\$

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} AOÛT 2022**

5. **2022-158** **AUTORISATION DE PAIEMENT-MRC DE LA MITIS-HEURE INSPECTION**
Sur proposition de Monsieur Marc Lajoie appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage le paiement de la facture 39350 à la MRC de la Mitis pour les heures d'inspection au montant de 4 572.21\$.
6. **2022-159** **AUTORISATION DE PAIEMENT-MRC DE LA MITIS-MISE À JOUR DU RÔLE**
Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Marc Lajoie et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 39379 à la MRC de la Mitis pour le service de mise à jour du rôle au montant de 3 260.39\$.
7. **2022-160** **AUTORISATION DE PAIEMENT-ENTREPRISE JML INC. RAMONAGE**
Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 22861 à les Entreprises JML inc. pour le service de ramonage de la municipalité au montant de 4 239.53\$ tx incluses.
8. **2022-161** **AUTORISATION DE PAIEMENT-CANADIAN NATIONAL**
Sur proposition de Monsieur Marc Lajoie appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 91638699 pour le passage à niveau à Canadien National au montant de 3 558.00\$.
9. **2022-162** **AUTORISATION DE PAIEMENT-VILLE DE MONT-JOLI-2^E VERS REGROUPEMENT INCENDIE**
Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 20999 à la Ville de Mont-Joli pour le 2^e versement du regroupement incendie au montant 19 025\$.
10. **2022-163** **AUTORISATION DE PAIEMENT-CLAVEAU CONCASSAGE & GRANULATS LTÉE**
Sur proposition de Monsieur Marc Lajoie appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture FAD3494 à Claveau concassage & granulats Ltée pour le gravier pour le rechargement dans le rang 6 au montant de 6 867.73\$ tx incluses.
11. **2022-164** **REPRÉSENTANT DOSSIER DU LAC DU GROS-RUISSEAU**
Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage nomme M. Marc Lajoie comme représentant municipal pour le dossier du Lac du Gros-Ruisseau.
12. **2022-165** **SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE RÉVISÉ 2022-2026**
ATTENDU QUE conformément à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, c. S-3.4), la MRC de La Mitis doit adopter et soumettre son projet de schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2022-2026 (le « Schéma révisé 2022-2016 ») à la ministre de la Sécurité publique pour approbation ;
ATTENDU QUE le projet du Schéma révisé 2022-2026 a été présenté à la Commission de sécurité publique et que celle-ci s'en est déclarée satisfaite ;
ATTENDU QUE la MRC Les Mitis doit soumettre le projet du schéma à la consultation de la population de son territoire ;
ATTENDU QU' en vertu des pouvoirs conférés à la ministre de la Sécurité publique par l'article 21 de la Loi sur la sécurité incendie, elle pourra délivrer l'attestation de conformité pour le Schéma révisé 2021-2026 de la MRC La Mitis;
ATTENDU QUE les dispositions prévues à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie stipulent que chaque municipalité locale visée par le schéma doit procéder à l'adoption du plan de mise en œuvre prévu au projet définitif de Schéma révisé 2022-2026;

MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} AOÛT 2022

ATTENDU QUE les membres du conseil de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage ont pris connaissance du contenu du plan de mise en œuvre du projet de Schéma révisé 2021-2026;

Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS DOMPIERRE APPUYÉ PAR SYLVAIN CLAVEAU ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de municipalité de St-Joseph-de-Lepage adopte le projet du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2022-2026 de la MRC de La Mitis.

QUE le conseil municipal adopte le plan de mise en œuvre du projet de Schéma révisé 2022-2026 de la MRC de La Mitis.

QUE ladite résolution soit transmise à la MRC de La Mitis aux fins d'une demande d'attestation de conformité à la ministre de la Sécurité publique.

13. 2022-166

REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT (2/3)

Sur proposition de Monsieur Marc Lajoie appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage procède au 2^e remboursement pour le fonds de roulement au montant de 8 333\$.

14. 2022-167

ÉCLAIRAGE SOLAIRE AFFICHE ENTRÉE SUD DE LA MUNICIPALITÉ

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Marc Lajoie et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de faire l'achat une lumière à éclairage solaire pour l'affiche en entrant du village sur la route 132 au montant de 770\$ +tx. Par les Électriciens Jacques Bérubé.

15. 2022-168

LAC DU GROS-RUISSEAU-PARTAGE DES FRAIS

Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Marc Lajoie et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de l'achat de la remorque pour l'entente pour le Lac du Gros-Ruisseau au montant de 7641.83\$ tout inclus et les frais de location de bail de terrain au coût de 1500\$.

16. 2022-

DEMANDE SOUTIEN FINANCIER-COMITÉ DU LAC DU GROS RUISSEAU REPORTER

17. 2022-169

REPRÉSENTANT PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-MITIS

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de nommer M. Steve McDonald comme représentant de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage pour le Parc régional de la Rivière-Mitis.

18. 2022-170

FÊTE D'ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de faire l'achat de produits locaux à remettre aux nouveaux arrivants pour un budget de 25\$ par panier. Et de faire l'achat d'un BBQ pour les organismes pour les soutenir dans leurs activités.

19. 2022-171

MANDAT ARCHITECTE-PROJET ÉTUDE GARAGE MUNICIPAL

Sur proposition de Monsieur Francis Dompierre appuyé par Monsieur Marc Lajoie et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de mandater la firme d'architecte Groupe MB inc. pour l'étude du projet pour le garage municipal au montant de 10 212.00\$ avant tx._

20. 2022-172

TIRE DE TRACTEUR- COMMANDITE

Sur proposition de Monsieur Marc Lajoie appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de faire une commandite au montant de 250\$ pour la Tire de Tracteur pour l'année 2022.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} AOÛT 2022**

21. 2022-173

MANDAT JURIDIQUE-DOSSIER RANG 6

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Francis Dompierre et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de mandater la firme d'avocat Dubé Dion avocats pour le dossier du rang 6.

22.

2022-174

AFFAIRES NOUVELLES

A) AIRRL-2020-738- DEMANDE DE PROLONGEMENT DE DÉLAI-RÉALISATION DES TRAVAUX

Considérant que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage a reçu, le 24 septembre 2020, une entente de contribution financière pour la réalisation des travaux de la route Harton et du 6^e rang Ouest par le Ministère des Transports ;

Considérant que la réalisation des travaux a débutés qu'à l'été 2021 ;

Considérant qu'il y a eu des malfaçons et que des études ont dû être réalisées afin d'en connaître la cause ;

Considérant qu'à la suite des rapports obtenus, les malfaçons pourront être réparés sous peu ;

En conséquence,

Sur une proposition de Monsieur Sylvain Claveau appuyé par Monsieur Marc Lajoie, il est résolu :

1. Que la municipalité demande au Ministère des Transports, un délai supplémentaire afin de réaliser les travaux nécessaires afin de corriger les malfaçons ;
2. Que la municipalité s'engage à transmettre la reddition de comptes finale au Ministère des Transports d'ici le 31 octobre 2022.

23.

PÉRIODE DE QUESTIONS

24. 2022-175

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau de déclarer la fermeture de l'assemblée à 20h16.

Magella Roussel, maire

Tammy Caron, Directrice-générale
et greffière-trés. DMA

Approbation des résolutions

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 1^{er} août 2022, tenue au centre Lepageois à 20 h00.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____, le tout conformément à l'article 142 du Code municipal.

Magella Roussel, maire